

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 107 (1962)
Heft: 2

Nachruf: Nécrologie : hommage au colonel brigadier Charles Daniel
Autor: Gonard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

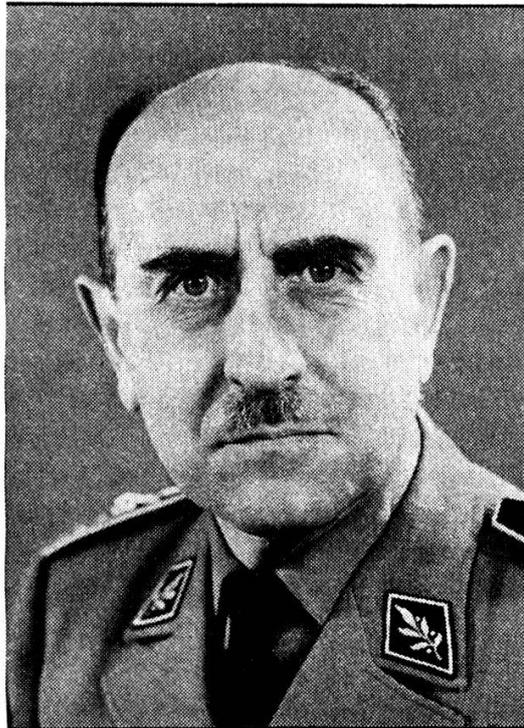
Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie† **Hommage au colonel brigadier Charles Daniel**

MADAME,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION,
MESDAMES, MESSIEURS,

L'armée et ses amis rendent aujourd'hui les derniers honneurs au colonel brigadier Daniel dont la vie s'est prématurément éteinte alors qu'il s'apprêtait à entreprendre une nouvelle activité au service du pays. Qu'il soit permis à un ami personnel, mais surtout à son



ancien supérieur direct, de dire ici un dernier adieu à cet officier général, en rappelant ce qu'il fut comme officier instructeur, commandant de troupes et comme spécialiste des services de renseignement dont il devint le Chef.

A cet hommage s'associent les autorités militaires fédérales et cantonales, en particulier M. le Conseiller fédéral Chaudet, chef du département militaire fédéral et président de la Confédération, monsieur le président et messieurs les membres du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève et le colonel commandant

de corps Annasohn, chef de l'EMG qui, dès le 1^{er} janvier de cette année fut son chef direct. Ils vous présentent avec nous, Madame, leurs respectueuses condoléances et tous nous tenons à vous dire, ainsi qu'à vos deux fils et à votre famille, combien le départ si brusque de votre mari nous a atterrés dans sa soudaineté et plongés dans la tristesse.

Cette carrière d'officier à laquelle le colonel brigadier Daniel consacra plus de 35 ans de sa vie, présente ceci de particulier que les activités à la troupe encadrent une période où il se voua entièrement au service de renseignement. En effet, durant une quinzaine d'années et jusqu'en 1938 il exerça le métier d'officier instructeur, de commandant de troupes et d'officier EMG, pour consacrer ensuite 17 années consécutives au service de renseignement dans des fonctions toujours plus élevées, et revenir ensuite à la troupe ces sept dernières années comme commandant de régiment, puis d'une unité d'armée.

* * *

Cette ultime et féconde époque durant laquelle il a successivement commandé le régiment inf. ad hoc 110, puis le régiment d'inf. genevois 3, enfin la brigade de montagne 10 nous rapproche de nouveau, après ses longues absences à l'étranger. Pour lui confier ces premiers commandements régimentaires, je me suis fondé sur la vive intelligence de cet officier que j'avais vu à l'œuvre dans un domaine où la perspicacité est une exigence première, et sur sa loyauté, non seulement à l'égard des supérieurs, mais à l'égard de cet impératif plus abstrait qu'est la mission, à l'égard aussi de cette exigence plus élevée qu'est le désir de bien servir son pays. Jamais, pas une fois, cette confiance n'a été déçue. Cette loyauté avait de profondes racines, car elle résultait d'une fidélité absolue sur le plan intellectuel qui porte plus loin que la simple et parfois sommaire obéissance.

Convaincu de la rectitude d'une conception, ou alors de la fermeté et de la netteté des intentions de son chef, il se faisait apôtre pour les propager et les exécuter. Une intelligence subtile lui permettait de comprendre immédiatement — presque à mi-mot — le but visé auquel il consacrait dès lors toute sa volonté et sa fermeté. Cette nature, qu'à bien des égards je qualifierais de citadine, a convenu particulièrement à ce beau régiment de Genève, dont la vivacité s'accordait avec son propre tempérament.

Puis il se voua corps et âme à sa tâche de commandant de la brigade de montagne 10, dont il accentua, avec raison, le caractère de troupe de montagne en ne craignant lui-même aucun effort physique, alerte en montagne comme l'un de ses capitaines. Venant de la plaine, il s'était familiarisé très vite avec les espaces plus vastes

et la notion plus longue de la durée qui caractérisent les opérations en montagne. A chacune de mes inspections j'ai constaté combien, durant ces cinq années qui furent pour lui de belles années, il s'était donné pleinement à sa tâche et aimait profondément son commandement, ses cadres, sa troupe et le beau terrain de sa zone d'activité.

* * *

Chacun sait, et ce n'est pas une vaine formule, le rôle éminent qu'il joua dans le service de renseignement suisse dès avant et durant le service actif sous les ordres du colonel brigadier Masson, puis comme attaché militaire à Ankara, Athènes et au Caire, enfin comme chef de notre S.R. à l'époque si agitée des guerres et troubles de Corée, Suez et Budapest. C'est dans cette ligne qu'il allait entreprendre une nouvelle activité comme attaché militaire et de l'air à Washington lorsque la mort le saisit en plein dans les préparatifs d'un très proche départ.

Ce métier exige des dons et des aptitudes qu'il possédait à un haut degré. Il était ce que l'on appelle volontiers « un homme du renseignement », mais à l'échelon tout à fait supérieur. A l'époque actuelle avec combien de raison n'embrassait-il pas le monde entier dans ses appréciations de situations et il dessinait largement le cadre dans lequel pouvait s'inscrire les destinées du pays.

Dans les diverses fonctions qu'il exerça en Suisse et à l'étranger, il sut acquérir des relations confiantes et durables, grâce à l'aisance de son comportement, un sens diplomatique inné et la loyauté dont il ne se départit jamais. Avec un art remarquable, je dirais presque un flair exceptionnel, il savait nouer des relations, établir des contacts et ce qui plus est, les conserver et les entretenir. Il savait aussi ce que parler veut dire, peser ses mots, et que selon les règles du dialogue dans cette sphère spéciale d'activité la forme donnée à l'expression d'une idée a autant de signification parfois que l'idée même qu'elle enrobe.

Il s'agit d'un métier encore dans lequel on ne peut agir avec quelque efficacité sans s'engager parfois dangereusement, c'est-à-dire prendre des responsabilités, courir sur le plan moral comme physiquement des risques. Le colonel brigadier Daniel n'a jamais hésité à s'engager lorsque l'intérêt du pays le demandait. Au mépris de sa sécurité personnelle il a fait de longs voyages dans certaines zones de conflits, à la merci d'un tir ou d'une mine dont le terrain était farci. Il a payé durement de sa personne sur d'autres plans encore sans que l'amertume ou le découragement ne s'emparent de lui et ne le dominent. C'est qu'aussi le colonel brigadier Daniel était admirablement accompagné et secondé par vous, Madame, qui vous êtes donnée entièrement et avec talent à ce métier qui, malgré ses

apparences mondaines, n'est pas un jeu paisible et inoffensif, mais une partie serrée qui se joue sous les aspects d'une parfaite courtoisie, avec dureté. Le rôle de l'épouse d'un attaché militaire et d'un chef des services de renseignements est tel que le résultat d'une mission peut en dépendre, la femme créant peut-être plutôt le cadre et l'ambiance favorables dans laquelle son mari doit agir. Vous avez compris et accompli à la perfection ce rôle dont aucune de ses finesse ne vous a échappé. Dans votre grande tristesse, que le sentiment d'une collaboration aussi intense que fructueuse, de cette aide si efficace que vous lui avez constamment apportée, vous soit une consolation. Nous le souhaitons tous.

* * *

Apparemment j'ai dissocié la gamme si riche des aptitudes du colonel brigadier Daniel comme officier de troupe et spécialiste chevronné du renseignement. Mais aucune des expériences acquises dans l'une de ces activités ne fut délaissée dans l'exercice de l'autre. Le contact humain sur le plan diplomatique aiguise le sens psychologique nécessaire à la tête d'une troupe et l'esprit de décision inhérent à l'exercice du commandement doit aussi dans la négociation indiquer le moment de conclure. D'avoir su passer avec talent d'une activité à l'autre prouve la maîtrise absolue qu'il avait de ses propres moyens.

Cet homme très accaparé pouvait venir se détendre pleinement dans l'ambiance familiale, reprendre courage parfois et repartir confiant, toujours. Sa joie était aussi d'avoir deux fils et sa satisfaction fut profonde lorsque son aîné fut nommé lieutenant. Ils sont l'un et l'autre mûrs déjà pour avoir compris les lourdes responsabilités que savait prendre leur père. Il reposera ici, non loin de cette maison qu'il avait bâtie dans la campagne genevoise où il espérait se retirer, sa carrière achevée.

En disant adieu à cet officier général qui fut un si bon camarade de l'équipe maintenant dissoute du haut commandement de l'ancien 1^{er} corps d'armée, à cet ami très cher et fidèle dont l'amitié ne s'est jamais alourdie d'une familiarité quelconque, à cet esprit distingué et fin, d'une courtoisie naturelle autant qu'aisée, je voudrais, Madame, avec ceux au nom desquels j'ai l'honneur de parler, vous dire très simplement que nous n'oublierons pas le colonel brigadier Daniel et que les autorités militaires expriment par ma voix leurs remerciements pour cette constante fidélité dont votre époux a donné le si bel exemple, cette fidélité au plus beau et au plus exigeant des devoirs : le devoir militaire.

Colonel cdt. de corps GONARD